

Lyon, le 4 mars 2021

Page 1 / 2

La Région débloque 700 000 euros supplémentaires dans le cadre du Plan Beaujolais afin de soutenir les projets de l'année 2021

Laurent WAUQUIEZ, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, accompagné de Béatrice BERTHOUX, Vice-présidente de la Région, et de Jérémie THIEN, Conseiller régional, était ce jeudi 4 mars au Domaine Jean-Pierre Rivière à Lachassagne pour rencontrer les acteurs de la filière Beaujolais et annoncer une enveloppe supplémentaire pour le Plan Beaujolais.

Le vignoble du Beaujolais représente 13 500 hectares et est composé de 12 AOC sur 96 communes. La production en 2020 s'élève à 630 000 hectolitres, soit plus de 84 millions de bouteilles de Beaujolais. L'export représente plus de 35% du chiffre d'affaires pour l'ensemble du domaine avec 6 millions de bouteilles pour les Etats-Unis, 4 millions au Japon, 6,4 millions pour le Royaume-Uni ou encore 3,4 millions pour le Canada.

Bien que la crise sanitaire et économique ait affecté la viticulture, le vignoble du Beaujolais a affiché toutefois de belles performances.

La Région, aidée par de nombreuses collectivités, avait justement bâti un plan spécifique en 2017 pour dynamiser le potentiel de croissance du vignoble qui reposait sur quatre axes :

- Restructurer et moderniser le vignoble par la relance de l'investissement et assurer la transmissibilité du patrimoine viticole
- Restaurer l'image et renforcer la notoriété du vignoble
- Muscler les ventes par un renforcement des actions de commercialisation
- Accompagner et former les professionnels dans la définition de leur stratégie d'entreprise

Le budget global de ce plan pour les années 2017 à 2021 s'élevait à 5,2 millions d'euros dont 3,6 millions d'euros de la Région, 1 million du Département du Rhône, 388 000 euros de la part des collectivités locales dont 100 000 euros de la Communauté de communes de Beaujolais Pierres Dorées, et 140 000 euros de la Région Bourgogne-Franche-Comté. Au total, 440 projets ont été ainsi soutenus. Un guichet unique avait été mis en place par la Région permettant une seule



Lyon, le 4 mars 2021

Page 2 / 2

instruction des dossiers, quel que soit le financeur simplifiant ainsi les démarches pour les porteurs de projets.

Mais au regard du succès du dispositif et parce que l'ensemble des crédits ont été déjà consommés, **la Région prévoit une enveloppe supplémentaire de 700 000 euros et propose aux collectivités partenaires d'abonder également afin de soutenir les porteurs de projets qui se sont déjà fait connaître depuis le début de l'année 2021.**

Enfin, la Région travaille sur un grand Plan régional à destination de la viticulture dont l'ambition est de respecter les particularités de chaque vignoble mais avec l'ambition de les accompagner durablement pour muscler leur notoriété et leur force de vente.

